

EXTRAIT du procès-verbal de la séance du CONSEIL COMMUNAL du
28 avril 2025

Présents: M. DEGEY, Bourgmestre;

~~Mme DENYS, Présidente du C.P.A.S.~~

Mmes et MM. LOFFET, CHEFNEUX, ~~BENACHOUR~~, OZER, LUKOKI, RAXHON, SCHROUBEN, Echevin(e)s;

Mme CORTISSE, Présidente;

Mmes et MM., BREUWER, AYDIN, ~~LAMBERT~~, ~~NAJI~~, ORBAN, STOFFELS, EL HAJJAJI, SCHONBRODT, BASAULA NANGI, DELTOUR, VAN BOSSCHE, CELIK, STEGEN, PRIVOT, ESTEVEZ Y BARRANCO, PIRON, DARFOUFI, RENSONNET, BAUDINET, MARECHAL, DEMONCEAU, ~~ANNIBALE~~, DIALLO, MAGIS, MOHSSEN, ~~EZZOUBI~~, BEER, Conseiller(ère)s;

~~M. DEMOLIN, Directeur général.~~ Mme KNUBBEN, Directrice générale f.f.

SEANCE PUBLIQUE

N° 30.- PROGRAMME FEDER/FTJ WALLONIE 2021-2027 - PORTEFEUILLE HUY Verviers: Restauration et valorisation des parcs en milieu urbain - Projet - Réhabilitation et rénovation du poumon vert de Verviers, le parc des Récollets - Désignation d'un auteur de projet - Projet - Fixation des conditions de marché.

LE CONSEIL,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment l'article L1222-3 §1 relatif aux compétences du Conseil communal et les articles L3111-1 et suivants relatifs à la tutelle;

Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions et ses modifications ultérieures;

Vu la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et ses modifications ultérieures, notamment l'article 36;

Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures;

Vu l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures;

Vu l'arrêté du Gouvernement Wallon du 19 décembre 2024 octroyant une subvention en vue de la mise en œuvre du projet de "Réhabilitation et rénovation du poumon vert de Verviers, le parc des Récollets" du portefeuille "Huy-Verviers: Restauration et valorisation des parcs en milieu urbain" dans le cadre du Programme FEDER/FJT WALLONIE 2021-2027;

Vu le cahier des charges n° MP2023-027 relatif au marché "PROGRAMME FEDER/FTJ WALLONIE 2021-2027: PORTEFEUILLE HUY Verviers : Restauration et valorisation des parcs en milieu urbain. Projet - Réhabilitation et rénovation du poumon vert de Verviers, le parc des Récollets - Désignation d'un auteur de projet";

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 429.752,06 € hors T.V.A. ou 520.000 €, 21 % T.V.A. comprise, soit un taux d'honoraires plafonné à 10 % pour cette mission;

Considérant qu'il est proposé de passer le marché par procédure ouverte;

Considérant que cette estimation dépasse les seuils d'application de la publicité européenne;

Considérant qu'une partie des coûts est subsidiée par Fonds Européens de Développement Régional, et que cette partie est estimée à 2.319.292,52 € (Travaux, éclairage public et études);

Considérant qu'une partie des coûts est subsidiée par S.P.W. ARNE - Département des Politiques européennes et des Accords internationaux - Direction des programmes européens, et que cette partie est estimée à 2.899.115,65 € (Travaux, éclairage public et études);

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2025, article 421/733-51 (n° de projet 20250021) et sera financé par emprunt et subsides;

Considérant qu'une demande afin d'obtenir l'avis de légalité obligatoire a été soumise le 14 avril 2025, le directeur financier a rendu un avis de légalité positif;

Vu l'avis émis par la Section de M. LOFFET, Echevin, en sa séance du 23 avril 2025;

Entendu l'intervention de M. PRIVOT, Conseiller communal;

Entendu l'intervention de M. ORBAN, Chef de Groupe EAU CENTRE;

Entendu l'intervention de M. SCHONBRODT, Chef de Groupe P.T.B.;

Entendu l'intervention de M. LOFFET, Echevin;

Entendu l'intervention de M. SCHONBRODT;

A l'unanimité,

DECIDE :

Art. 1.- D'approuver le cahier des charges n° MP2023-027 et le montant estimé du marché "PROGRAMME FEDER/FTJ WALLONIE 2021-2027 : PORTEFEUILLE HUY VERVIERS : Restauration et valorisation des parcs en milieu urbain. Projet - Réhabilitation et rénovation du poumon vert de Verviers, le parc des Récollets - Désignation d'un auteur de projet", établis par le Service Projet. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 429.752,06 € hors T.V.A. ou 520.000 €, 21 % T.V.A. comprise, soit un taux d'honoraires plafonné à 10 % pour cette mission.

Art. 2.- De passer le marché par la procédure ouverte.

Art. 3.- De transmettre le projet auprès de l'autorité subsidiaire S.P.W. ARNE - Département des Politiques européennes et des Accords internationaux - Direction des programmes européens et au S.P.W. - Direction des Marchés Publics - Tutelle.

Art. 4.- De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2025, article 421/733-51 (n° de projet 20250021).

PAR LE CONSEIL :

La Directrice générale f.f.,

Le Bourgmestre,

M. KNUBBEN

M. DEGEY